

Formation SST « Initiale »

1/ ACCUEIL

Au début de la formation, les stagiaires signent la feuille de présence, puis le formateur réalise un tour de table afin de connaître chacun des stagiaires et ainsi repérer ceux qui peuvent avoir besoin d'une adaptation suite aux informations inscrites sur le questionnaire d'inscription.

2/ MODULE SÉCURITÉ - PROGRAMME SST (=>14h00)

2.1) LA PREVENTION DES RISQUES ET MALADIES PROFESSIONNELS

- Formation générale en prévention.
- Notions relatives à l'évaluation des risques.

2.2) LE SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Le rôle du secouriste du travail.
- Protéger, examiner, alerter, secourir.

2.3) LES RISQUES PERSISTANTS

- La méthode de recherche des risques persistants.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés.
- Les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).

2.4) EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

2.5) SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.

- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Objectif :

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'apporter les premiers gestes pour secourir une victime lors d'un accident

Public et prérequis :

- Cette formation est ouverte en priorité aux salariés et gérants d'une ETF mais également à toutes personnes issues de la filière forêt. La formation est organisée au plus près des entreprises.
- Aucun prérequis n'est attendu

Durée : 14 heures, soit 2 jours de formation

Méthodes et modalités pédagogiques :

- Exposés et discussions étayés de textes et illustrations (power point).
- Exercices pratiques effectués par chaque stagiaire.
- Le formateur a des connaissances forestières pour s'adapter aux stagiaires.

Matériel technique :

- Mannequins et consommables, mise en situation avec matériel technique et maquillage.
- Défibrillateur automatisé externe DAE
- Vidéoprojecteur

Modalité d'évaluation et validation :

- Afin de déterminer si le stagiaire a bien acquis les informations sur les thèmes (qualité/environnement et évolutions réglementaires), un QCM sera proposé
- Un Certificat (SST) sera délivré à nouveau au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et aura fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.
- Des fiches d'évaluations de la formation seront remises à l'ensemble des stagiaires

Coût de la formation : 290 € net de taxe par stagiaire.